

**TERMES DE REFERENCES**

**Recrutement d’un-e formateur/trice pour l’animation d’une formation sur la loi organique 58/2017 relative à l’élimination des VFF**

**(AFC-TDHF)**

1. **Cadre de la consultation**

L'Association Femme et Citoyenneté (AFC) agit depuis 2013 dans le Nord-ouest Tunisien pour l’élimination des violences faites aux femmes et aux filles (VFF) en développant des programmes axés sur :

* La prise en charge des victimes avec la création en 2014 du centre MANARA pour l’écoute et l’orientation des femmes victimes ;
* Le renforcement de capacités des prestataires de services aux FVV ;
* L’amélioration du travail intersectoriel par la création en février 2017 d’un comité local de coordination constitué de points focaux ;
* La prévention à travers des campagnes de sensibilisation tout public menées par nos réseaux de femmes relais et d’éducateurs-trices pairs.

Le projet " ***Lutte contre les violences à l’égard des femmes et des filles dans le Nord-Ouest tunisien***  " mené par l’AFC financé par l’organisation Terre des Hommes France, s’inscrit dans la continuité du travail entamé en 2013 et la stratégie de l’AFC en matière de lutte contre les VFF et a pour objectif d’appuyer le processus démocratique en Tunisie à travers l’amélioration de la protection des femmes et des filles contre tous types de VBG, et de renforcer leurs capacités pour défendre et faire valoir leurs droits dans les différentes instances administratives et judiciaires, et cela à travers le lancement d’une campagne d’information et de sensibilisation pour les femmes et les jeunes filles du gouvernorat du Kef sur la loi organique 58/2017 relative à l’élimination des VFF.

 Cette campagne a pour objectif de renforcer les connaissances des femmes sur la nouvelle loi et les services disponibles dans le Gouvernorat du Kef.

A cet effet, l’AFC prévoit d’organiser une formation sur la loi organique 58/2017 pour les animateurs/trices qui s’engageront dans la campagne de sensibilisation et cherche à recruter un(e) formateur/trice pour réaliser cette mission.

1. **Les objectifs de la formation :**

La formation a pour objectif général de permettre une meilleure protection des femmes et filles à travers une prise de connaissance de leurs droits. Plus spécifiquement, il s’agira pour les participant-e-s de/d’:

* Connaitre la loi 58-2017, ses principaux apports et les procédures courantes pour protéger les victimes et faire valoir leurs droits.
* Etre capable de vulgariser les informations juridiques les plus pertinentes pour sensibiliser les publics variés de femmes et de jeunes;
1. **Le groupe cible**

La formation vise 13 animateurs/trices.

1. **Les activités à mener**

Le/la formateur/trice devra :

* Élaborer un programme de formation de 2 jours comprenant une évaluation initiale et finale;
* Concevoir et proposer une méthodologie selon une démarche participative et recourant aux approches pédagogiques appropriées ;
* Animer la formation en langue arabe ;
* Produire un rapport de la formation en français comprenant les résultats des évaluations.
1. **La méthodologie**

Le/la formateur/trice aura recours à une approche participative et une pédagogie active et variée basée sur l’expérience et le vécu des participant-e-s. Il/Elle veillera à gérer l’hétérogénéité des participant-e-s.

1. **Les livrables**

Le/la formateur/trice fournira les produits suivants :

* Le programme détaillé de la formation ;
* Les évaluations initiales et finales en langue arabe;
* Les supports et outils pédagogiques ;
* Un rapport de la formation en français comprenant les résultats des évaluations.
1. **Qualification et compétences requises**

Le/la formateur/trice doit remplir les conditions suivantes :

* Détenir un diplôme universitaire supérieur en sciences juridiques, droit ou similaire ;
* Avoir une bonne connaissance des thématiques de genre et violences fondées sur le genre, et de la loi 58/2017
* Posséder une expérience avérée en matière d’animation de formation et d’approches participatives et techniques de formation adaptées pour les adultes ;
* Avoir une expérience de travail dans le milieu associatif et une bonne connaissance des dynamiques de la société civile et des programmes portant sur la lutte contre les VFF;
* Avoir de bonnes capacités de communication et d’animation en arabe, et d’excellentes capacités de rédaction en Français et en arabe.
1. **Durée, lieu de la consultation**

La mission comporte 4 jours de travail (1 jour de préparation du programme détaillé, 2 jours d’animation et 1 jour de reporting). La formation sera de 02 jours consécutifs et aura lieu au centre Manara au Kef et cela le 14 et 15 novembre 2020.

1. **Modalité de soumission**

Le dossier de soumission doit comprendre:

- une offre technique comprenant:

* Le CV actualisé
* Une proposition technique avec méthodologie et programme.

 - une offre financière comprenant:

* Une proposition financière détaillée (HT) en Dinars, incluant les frais de déplacement et d’hébergement nécessaires.

Les propositions doivent être envoyées à Mme Yosra Bouslah:

yosr.bouslah@live.fr au plus tard le mercredi 04 novembre 2020.